



# Pour la cité humaine, les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975- 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Lyon, le 5 juin 2024

Répondre à :

gascoiny1@gmail.com

Fiche N° 214 B- Palais Saint Pierre, place des Terreaux (Lyon 1er)

**Pose de rampes sur le perron - Remerciements**



Photo N° 1 AVANT



Photo N° 2 APRES

Le jardin public du Palais Saint Pierre est un véritable bijou de tranquillité en plein cœur de la ville. En été en particulier, ses grands arbres de diverses essences procurent des ombrages et une fraîcheur remarquables.

On y accède par un perron de quelques marches (photo N° 1). Mais hélas, les personnes âgées ou handicapées n'y trouvaient pas les rampes qui leur seraient bien utiles !

Certes, il existe un ascenseur accessible à 15 m par une autre porte du bâtiment. Mais cette procédure est compliquée. Il faut appeler à l'interphone, s'annoncer, attendre l'ascenseur ... puis emprunter un long parcours. Alors qu'il serait tellement plus simple et rapide de se saisir de la rampe, en toute autonomie.

Nous avons donc signalé cette lacune et demandé la pose de rampes.

**Cette demande a été acceptée par la Ville de Lyon qui a fait procéder à la pose de telles rampes (photo N° 2).**

**Nous remercions donc chaleureusement les personnes ayant pris cette décision. Nous vous prions de transmettre ces remerciements aux personnes impliquées dans sa mise en œuvre.**

## Destinataires :

- M. Grégory Doucet, Maire de Lyon, Laurent Bosetti, Valentin Lungenstrass et Alexandre Chevalier, Adjoints  
Mme Yasmine Bouagga, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement et M. Sylvain Godinot, Adjoint  
Commission Métropolitaine d'accessibilité
- Le Progrès